

Le Tuc de l'Étang depuis la station du Mourtis



Randonnée n°26529513

Une randonnée proposée par P.O Express

Une belle découverte Haut Garonnaise accessible à tous depuis la station du Mourtis avec de fabuleuses vues tout au long de l'itinéraire.

| | | | |
|---------------------------|--------|---------------------------------|---------------|
| Durée : | 2h55 | Difficulté : | Facile |
| Distance : | 6.24km | Retour point de départ : | Oui |
| Dénivelé positif : | 393m | Activité : | A pied |
| Dénivelé négatif : | 386m | Région : | Pyrénées |
| Point haut : | 1805m | Commune : | Boutx (31440) |
| Point bas : | 1424m | | |

Description

Se garer sur le parking situé en bas de la station.

(D/A) Récupérer la route principale (D44j) et la prendre à gauche. Continuer jusqu'à la fin de route en haut de la station.

(1) Au niveau du panneau d'information, prendre la piste qui part à gauche.

(2) Repérer sur la droite la trace du retour et continuer tout droit. Juste après, passer sous le Télésiège du Tuc de Pan et remarquer une piste discrète à droite.

(3) Prendre cette piste qui monte irrégulièrement.

(4) Juste avant l'Étang de Boutève, s'engager sur la piste qui monte à droite et qui vous conduit plus loin sur une ligne de crête où vous récupérez le balisage Jaune.

(5) Emprunter l'itinéraire à droite qui vous conduit à l'arrivée du télésiège du Tuc de Pan avec un très beau panorama. Faire quelques mètres de plus pour accéder au Tuc de l'Étang où un somptueux 360° vous attend (table de pique-nique au sommet).

(6) Entamer la descente, direction Ouest (itinéraire toujours balisé Jaune) et rejoindre une intersection de sentiers après le Tuc d'Arrajou.

(7) Prendre à droite le sentier qui, après un lacet, pénètre dans un sous-bois. *Soyez attentifs sur cette portion en ouvrant bien l'œil sur l'irrégularité du balisage Jaune.* Plus loin, sortir de la forêt et retrouver la piste du début de la randonnée.

(2) Aller à gauche afin de récupérer le panneau d'information.

(1) Il ne reste plus qu'à reprendre le même chemin qu'au départ en sens inverse afin de terminer cette agréable escapade **(D/A)**.

Informations pratiques

Retrouver cette randonnée en vidéo sur le lien suivant <https://www.youtube.com/watch?v=td78EWqf...>

Deuxième partie de l'itinéraire ombragée à partir du **(7)**.

Table de pique-nique au Tuc de l'Étang **(6)**.

A proximité

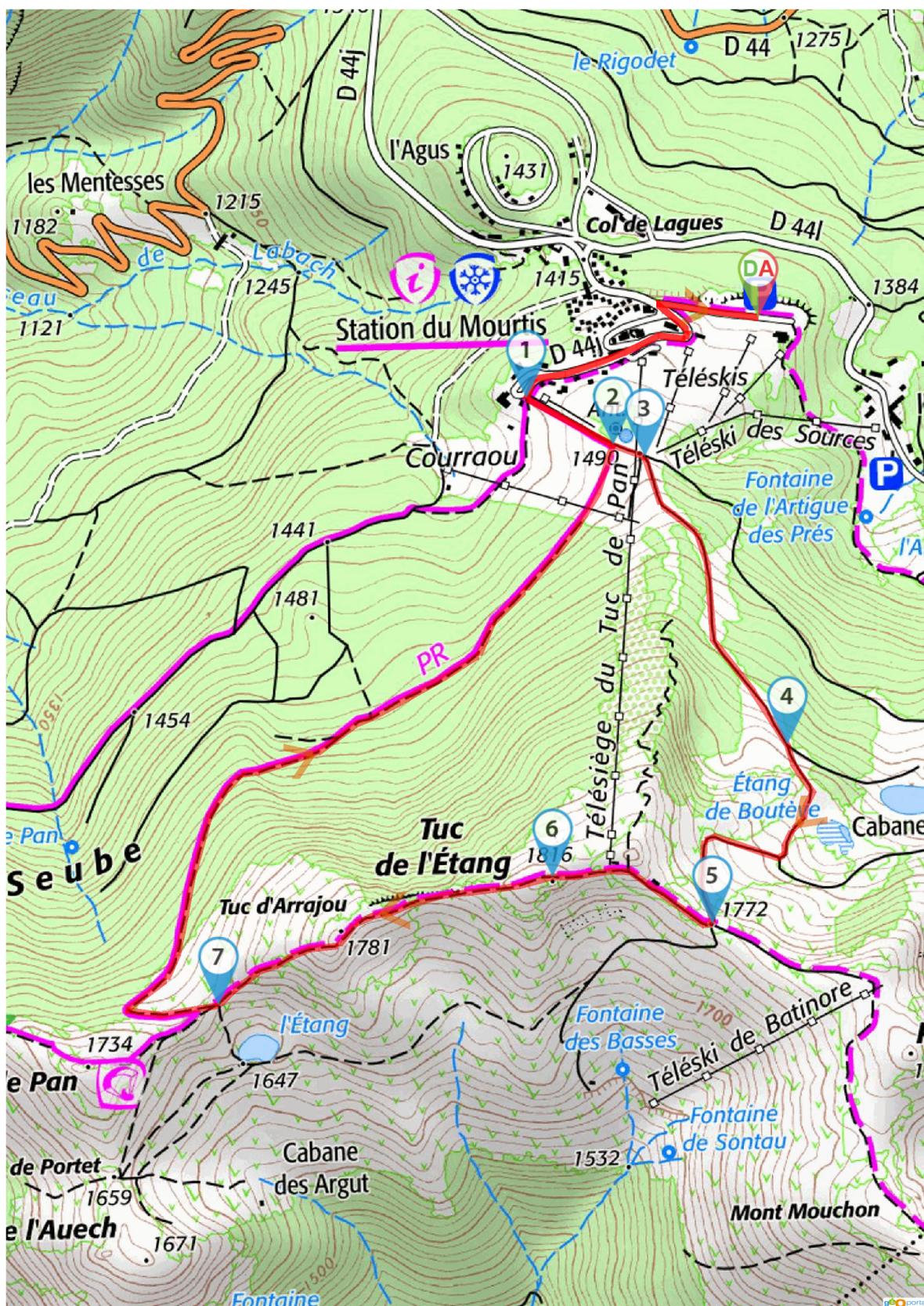
(5) Possibilité de rejoindre le Mont Sijol et le Col d'Artigascou.

(7) Possibilité de poursuivre en face en direction du Tuc de Pan.

Diverses randonnées au Nord de la station, au Col de Menté (Route des Cols).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-tuc-de-l-etang-depuis-la-station-du-m/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 500m

©2022 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.